



**PR
CU**

Programme de Recherche dans
le Champ de l'Urbain

**Port-au-Prince : entre vulnérabilités
et croissances urbaines, constructions
d'une métropole caribéenne**



Référence contrat:
N° FED/2014/338-974



Annexe 11 :
Rapport intermédiaire
synthétique de l'axe 3
Les systèmes informels qui
produisent la ville

**Par compilation
TAMRU Bezunesh
MERMOUD Diego**

Université Paris 8

Laboratoire Dynamiques Sociales
et Recomposition des Espaces
LADYSS

PRCU Mai 2016

Le présent document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de «L'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis – Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces - LADYSS, l'Université de Quisqueya (UniQ/LAQUE-CRAPU, l'Université d'État d'Haïti (UEH) – UEH-ENS-LADMA, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne – EPFL/CODEV-CEAT » et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.



Programme de recherche dans le champ de l'urbain (PRCU)

Rapport Intermédiaire de l'AXE 3

Les systèmes informels qui produisent la ville

INTRODUCTION

Plusieurs travaux, menés par plusieurs chercheurs attachés à différents laboratoires, ont traité directement les systèmes informels qui produisent la ville. Parmi ceux-ci nous pouvons distinguer les travaux exploratoires menés par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) sur les revendeurs de minutes téléphoniques, une activité lucrative à cheval entre informalité et formalité ; ainsi que les travaux de recherches menés par l'Université Quisqueya à travers l'étude des informalités touchant à l'habitat, aux services d'eau et d'assainissements, et au transport urbain. Ces thématiques variées ont l'objectif commun de comprendre le fonctionnement des différentes informalités qui alimente la production de la ville de Port-au-Prince. Nous nous attacherons, au cours de ce rapport, à passer en revue les différents travaux en cours de réalisation ainsi que les toute premières conclusions qui seront étoffées durant les prochains mois.

Un travail de recherche touchant aux revendeurs téléphoniques a été mené dans les zones de Portail Léogâne, de Notre-Dame et de Canapé Vert. Le choix de ces terrains a été guidé par l'objectif de mettre en évidence deux facteurs : la centralité et la fréquentation du lieu. La particularité première de cette activité est qu'elle n'ai pas, à proprement parlé, informelle, car les acteurs officiant comme vendeur de minutes téléphoniques sont formellement inscrits, de manière gratuite ou payante, chez les opérateurs téléphoniques. Toutefois, ceux-ci n'ont aucune garantie salariale et touchent uniquement un revenu en fonction de leurs ventes. Ces transactions comportant de nombreuses incertitudes, la classification intermédiaire entre formel et informel a été privilégiée par les auteurs de cette étude. En effet, l'instabilité du réseau empêche la validation de certaines transactions par les revendeurs. Un achat peut sembler inachevé et donc provoquer une nouvelle tentative par le

revendeur. Quelques minutes plus tard, il est possible que l'opérateur valide finalement les deux transactions créant une perte sèche pour le vendeur. Outre les incertitudes qui l'accompagnent cette activité, les différentes campagnes promotionnelles accompagnées de rabais sont à la charge directe des vendeurs et non de la compagnie téléphonique.

Au cours de cette recherche un profil socio-économique des revendeurs téléphoniques a été dressé par les chercheurs. Nous pouvons constater que cet emploi est dominé par les hommes, relativement jeunes. Cette prédominance s'explique par l'insécurité physique de ce travail. En effet, la possession d'argent, nécessaire au change devant être offert aux clients, crée une vulnérabilité face aux délinquants pouvant s'en prendre aux revendeurs. Ce danger permanent, couplé aux problématiques liées à la fausse monnaie, façonne le profil des acteurs ayant les capacités physiques de maintenir au mieux leur sécurité, c'est-à-dire principalement des hommes entre 25 et 30 ans. Cette activité, qui a commencé au cours de l'année 2008 selon les estimations des chercheurs faisant suite aux entretiens menés avec différents revendeurs, est majoritairement secondaire. En effet, elle s'additionne à une activité principale, généralement commerciale, afin d'offrir un complément de revenu.

Les opérateurs se partageant le marché mobile haïtien sont actuellement au nombre de deux : Natcom et Digicel. Les revendeurs travaillant pour Digicel sont appelés « Pap padap » et pour Natcom les « Lapula ». Au cours de l'étude, il a été constaté que les « Pap padap » peuvent également vendre des minutes appartenant à l'opérateur Natcom, toutefois les chercheurs n'ont pas rencontré des revendeurs travaillant exclusivement pour Natcom. En effet, si les revendeurs touchent un salaire équivalent à 7% du chiffre d'affaire en travaillant pour Digicel, ils en touchent 10% en travaillant pour Natcom. Toutefois, le nombre de ventes pour l'opérateur Natcom étant plus faible, il est difficile pour un vendeur d'être uniquement affilié à cet opérateur. Le prix d'inscription auprès des opérateurs pour exercer le métier de revendeur ne semble pas fixe, certains ont payé jusqu'à 200 gourdes auquel il faut ajouter le prix du t-shirt, accompagnant le poste de travail, d'une valeur de 100 gourdes.

Lors de cette enquête de terrain, les chercheurs ont constaté que le chiffre d'affaire quotidien des revendeurs est d'environ 3'000 gourdes pour un revenu qui avoisine les 210 gourdes, soit 3 ou 4 dollars étasuniens. Le choix du lieu de vente est primordial pour maximiser les profits, celui-ci semble être fait selon trois critères : la présence de potentiels clients, la proximité du domicile et la localisation des activités accessoires. Concernant la localisation, la proximité par rapport au domicile s'explique, selon les chercheurs, par la nécessité de ne pas utiliser des ressources pour le déplacement étant donné la faible

rétribution de ce travail. Malgré cela, le métier de revendeur s'est fortement développé créant par-là même une concurrence accrue, cette concurrence est perçue de différentes manières par les revendeurs, certains la considérant comme malvenue alors que d'autres ne l'a considère pas comme problématique. Lors des entretiens, la courtoisie a été l'élément le plus mis en avant par les revendeurs comme facteur de fidélisation de leur clientèle face à la concurrence. Malgré l'augmentation du nombre de revendeurs, il n'existe actuellement pas de regroupement des acteurs exerçant ce métier en syndicat ou association, ce qui crée de grandes difficultés à défendre leurs intérêts face aux opérateurs.

Dans ces conditions, une régulation étatique obligeant les opérateurs pourrait être mise en place afin de garantir une proportion du chiffre d'affaire plus adéquate pour les revendeurs, un « droit à l'erreur » de la vente de minutes, fait quelque fois à double au frais du revendeur, ou encore une réelle structure de gestion de ces revendeurs par les opérateurs. Ces éléments pourraient être sources d'amélioration des conditions de vie des revendeurs pour un coût relativement faible.

Au sein de l'Université de Quisqueya, plus précisément au sein du Centre de Recherche et d'Appui aux Politiques Urbaines (CRAPU), plusieurs recherches sur l'informalité dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (AMPAP) ont été menées. Nous pouvons en dénombrer trois, la première, portée par Mme Duval s'est intéressée aux informalités dans les transports, une seconde, menée par Mme Verret, s'attache à comprendre l'informalité dans l'habitat, et troisièmement Mme Bras a axé sa recherche sur l'informalité touchant aux services d'eau et d'assainissement. Ces trois recherches, chacune à sa manière, apportent à l'axe 3 du PRCU un angle d'attaque pertinent pour finalement dégager une compréhension plus large de l'informalité dans l'AMPAP.

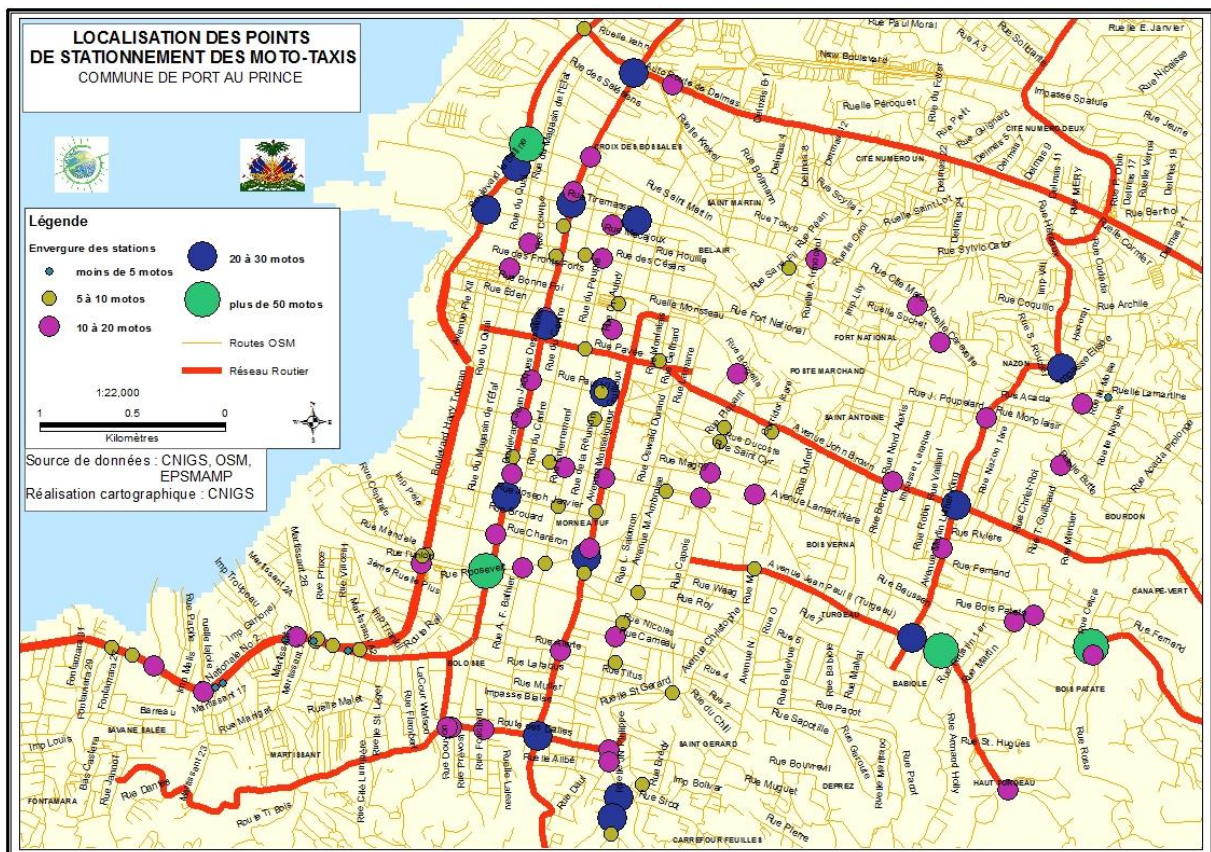
Concernant la recherche sur l'informalité dans le transport de la ville de Port-au-Prince, celle-ci s'inscrit plus largement dans le développement de la capitale haïtienne. En effet, la croissance vive au cours des trente dernières années de l'AMPAP, et par conséquent son étalement urbain, a provoqué une carence de transports publics dans les périphéries et une congestion du trafic routier. En outre, la paupérisation de la population, exacerbée par les différentes catastrophes naturelles ayant eu lieu au cours des dernières années, a provoqué les conditions favorables au développement des « motos-taxi ». Ce nouveau mode de transport, répondant aux différents facteurs susmentionnés, a donc envahi l'espace métropolitain de l'AMPAP, passant de 7086 « motos-taxi » en 1998 à 21'519 en 2008 puis 31'100 en 2014. Considéré comme une source d'emploi, cette activité informelle échappe totalement aux

autorités étatiques. Les chercheurs de l'UniQ, et en particulier Mme Duval, se sont donc attachés à étudier, dans le cadre de l'axe 3 du Programme de Recherche dans le Champs de l'Urbain (PRCU), le positionnement géographique des regroupements de « motos-taxis », assimilable à des gares, afin de mieux comprendre ce phénomène informel qui produit la ville. Cette approche territoriale a pour objectif de mettre en lumière les points de concentration de l'activité informelle de « motos-taxi », afin d'entamer une réflexion sur la gestion du système de transport de l'AMPAP. Ceci avec l'objectif de comprendre comment ce moyen de transport se répartit dans la zone urbaine par rapport aux services publics, de quelle manière le service est appréhendé par ses usagers et comment se créent les points de stationnements de ce mode de transport informel.

Deux campagnes de terrains ont été menées au cours de l'année 2015. Une première en avril, auprès des étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et de l'Université Quisqueya (UniQ), ayant pour objectif d'identifier, dans un premier temps, les principaux territoires des « motos-taxis ». La seconde, effectuée en décembre, a permis de repérer avec exactitude 450 points d'arrêts de « motos-taxis » grâce à une série d'entretiens menés avec les conducteurs des « motos-taxis » sur différents points de stationnements. Concernant la première campagne, celle-ci s'est focalisée sur les étudiants des deux Universités susmentionnées afin de bénéficier des connaissances que ceux-ci réunissent en se rendant simplement à leurs cours. En outre, leur proximité immédiate a permis de faciliter cette enquête permettant une compréhension globale du phénomène « motos-taxi ». Pour recueillir les informations nécessaires à cette recherche un questionnaire, ou « guide d'entrevue », a été remis aux enquêteurs qui se sont chargés de réaliser un entretien avec les unités retenues par l'enquête. Le guide d'entrevue s'attache à comprendre en particulier deux champs : les rayons desservis par les taxis-motos ainsi que leur fréquence et les raisons de l'utilisation de ce service. Trois cent soixante dix (370) questionnaires ont été administrés, selon la méthode d'échantillonnage proportionnelle, afin de recueillir les données concernant : les moyens de transports utilisés par les étudiants pour venir à l'Université ; la connaissance et l'envergure des stations de motocyclette dans leur zone de résidence ; les pratiques telles que par exemple leurs relations avec les conducteurs de « motos-taxis », le caractère informel de ce mode de transport, la qualité du service, etc.

La deuxième phase de collecte, qui s'appuie sur la première, avait pour objectif de dresser des cartes, après localisation, des points de stationnements des « motos-taxis ». En particulier des cartes thématiques par type de stations, des cartes plus générales du réseau

roulier et enfin des représentations mêlant la densité des stations et la densité d'habitat. Cette recherche, menée par une équipe de 6 personnes, a permis de vérifier les informations obtenues par la première enquête, particulièrement en ce qui concerne la localisation exacte et l'envergure de la station de « motos-taxis », et de les compléter en menant des entretiens avec les conducteurs. Les résultats de ces deux campagnes de terrains couplés au travail de cartographie nous permettent d'observer que la plus forte part des stations composées de 10 à 20 conducteurs, et que le 87,94% d'entre elles sont composées de 5 à 30 conducteurs. Ceux-ci sont, à près de 80%, âgés de moins de 35 ans et se répartissent principalement dans les communes de Port-au-Prince (25,89%), Croix-des-Bouquets (15,07%) et Delmas (14,85%).



En somme, les résultats de l'enquête tenue en avril 2015 ont donné des renseignements CNIGS sur l'utilisation du service de motos-taxis et leurs principaux territoires dans l'AMP. Cette nouvelle offre de transport public émergent montre une certaine rivalité avec le transport en commun dans presque toutes les communes de l'agglomération de Port-au-Prince. Les informations concernant l'envergure et la prolifération des stations de motocyclettes montrent que 92.83% des étudiants ont au moins trois (3) stations de motos-taxis dans leurs zones de résidence. De plus, 76.64% déclarent qu'ils utilisent ce mode pour

des cas d'empressement et que ces véhicules sont très rapides pour vaincre l'étalement et l'urbanisation anarchique. Ces résultats sont prometteurs et stimulants pour la poursuite de cette recherche sur cette offre nouvelle de transport et particulièrement sur l'impact du « **dépannage informel** » dans le cadre d'une quête d'éléments pertinents pour la compréhension du processus de l'informalité dans l'AMP.

Les résultats de la deuxième phase de l'enquête montrent une part très élevée de stations de très petite et/ou de petite envergure pour les points de stationnement les plus récents contre une part plus élevée de stations d'envergure moyenne, grande ou très grande pour les points de stationnement les plus anciens. Ces données laissent croire que la tendance à la création et à l'éparpillement des stations de taille réduite dans les quatre coins de l'AMPAP n'est pas à négliger. En ce sens, ces résultats soulèvent d'une part, des préoccupations en termes **d'absence de régulation, et du manque de service de proximité**; d'autre part, des renseignements pour **les projets d'accès aux services urbains et d'intégration des principes du développement durable** compte tenu des éventuels risques d'accident et des conséquences de la pollution due aux transports.

La seconde recherche du CRAPU, menée par Mme Verret, s'est attachée à comprendre l'informalité dans l'habitat. En effet, les systèmes informels compensent l'inexistence ou les manquements de certains services, en prenant des formes très diverses : le détournement des réseaux d'eau, l'auto-construction, l'occupation de facto de terrains et le commerce de rue. L'accent ayant été mis sur le logement et son impact sur la recomposition spatiale de l'espace urbain post-séisme de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPAP). En effet, l'habitat constitue une forme tangible et représentative de l'informel dont l'imbrication avec le formel arrive à générer un véritable ensemble urbain capable de répondre aux besoins de base des habitants. Dans ces conditions, l'étude des dynamiques urbaines de la ville de Port-au-Prince ainsi que l'évolution de son tissu urbain font également partie de ce travail de recherche.

L'« explosion urbaine » actuellement en cours dans la RMPAP prend racine dans les années 1950, où l'accroissement naturel de la population couplée à un exode rural a provoqué une très forte accélération de l'urbanisation, dans les pays du Sud en général mais également en Haïti. En effet, la RMPAP est passée de 143'534 citadins en 1950 à plus de 3 millions en 2010, ce qui en fait la plus grande agglomération de la Caraïbe. Sa superficie ayant passée de 43,19 km² en 1978 à 247,65 km² en 2010, cette extension spatiale urbaine s'est développée dans toutes les directions, mais plus particulièrement au Nord et à l'Est. Cette forte extension

urbaine a provoqué des « *besoins en matière de logements, d'approvisionnement en eau potable, de réseaux d'assainissement, d'équipements sanitaires [ceux-ci] sont loin d'être satisfaits et la demande ne cesse de s'amplifier proportionnellement au rythme de la croissance démographique* » (Bernadin *et al*, 1996, p. 1). Dans ces conditions, nous avons assisté à la naissance d'une dualité de l'habitat entre l'habitat planifié ou « formel » auquel se greffa un habitat spontané ou « informel ». Les nombreux bidonvilles, chiffrés à 357 « cités » (Goulet, 2004) dans la RMPAP, présentent comme caractéristiques l'absence de cadastre et un droit foncier aléatoire, l'absence ou la pauvreté des infrastructures publiques, l'occupation anarchique du territoire et une densité élevée. Ces caractéristiques font appel aux notions d'informalité de l'habitat dans les pays en développement. Entre l'auto-construction de logements et l'auto-organisation d'aménagement de quartiers palliant l'absence et/ou la faiblesse des autorités locales et des promoteurs fonciers et immobiliers, il s'est donc bâti, au sein de la RMPAP, un impressionnant secteur d'habitat informel. A la fin du siècle dernier, la valeur en stock des logements informels s'élevait déjà à **1,807 millions de dollars (US)**¹.

C'est dans cette situation, et avec une magnitude de 7.3 sur l'échelle de Richter, que le séisme du 12 janvier 2010 eut un impact colossal sur les plans socioéconomique, politique, environnemental. 300 000 morts, 105 000 foyers détruits, 208 000 endommagés² et plus de 2 millions de sans-abris³, faisant de cette catastrophe la plus importante du siècle, si on considère qu'une catastrophe se définit comme "*un événement associé à au moins 10 morts et/ou 100 sinistrés et/ou au recours à une aide extérieure à la collectivité locale*" (Pigeon, 2012, p. 56). Il s'en est naturellement suivi un renforcement de la détérioration du tissu urbain avec la création (et la pérennisation) de camps d'abris, la densification d'anciens quartiers précaires et informels et l'émergence de nouveaux dans des zones marginales, lits de torrents et terrains interdits. De fait, ce séisme ne semble pas avoir constitué une rupture en matière d'urbanisation, en dépit de ses effets dévastateurs. La tache urbaine augmenta de 83.46 km² de 2010 à 2014, avec un étalement dans quasiment toutes les directions ; une forte concentration étant à nouveau soulignée au Nord et à l'Est. La création et le développement de la zone de Canaan, territoire occupé et développé de manière anarchique et informelle sur 12 km de long⁴ au nord de la ville, le démontre bien. La région métropolitaine de Port-au-Prince a donc connu une expansion urbaine ininterrompue de 1978 à 2014, le séisme constituant un pic dans

¹ Consortium CLED/ILD (1998), *Urban real estate formalization program in Haiti. An introduction to the report.*

² Haiti earthquake PDNA: assessment of damage, losses, general and sectoral needs. 2010.

³ <https://www.amnesty.org/fr/articles/news/2015/01/ten-facts-about-haiti-s-housing-crisis/>

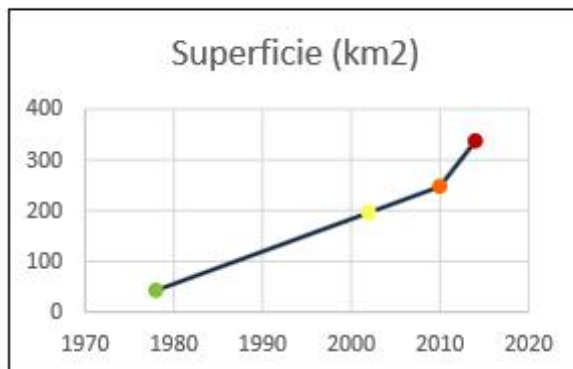
⁴ Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers Précaires. Présentation Générale. Octobre 2015.

ce processus. Cinq ans après le séisme, avec une croissance démographique en hausse, plus de 6 millions d'Haïtiens vivant avec seulement 2 dollars par jour, un étalement urbain et une densification résidentielle non planifiés et non contrôlés, la problématique de l'habitat (logements) et de la recomposition urbaine de Port-au-Prince se pose sérieusement et soulève nombre de questions et d'hypothèses.

Dynamique urbaine de la region métropolitaine de Port-au-Prince de 1978 à 2014

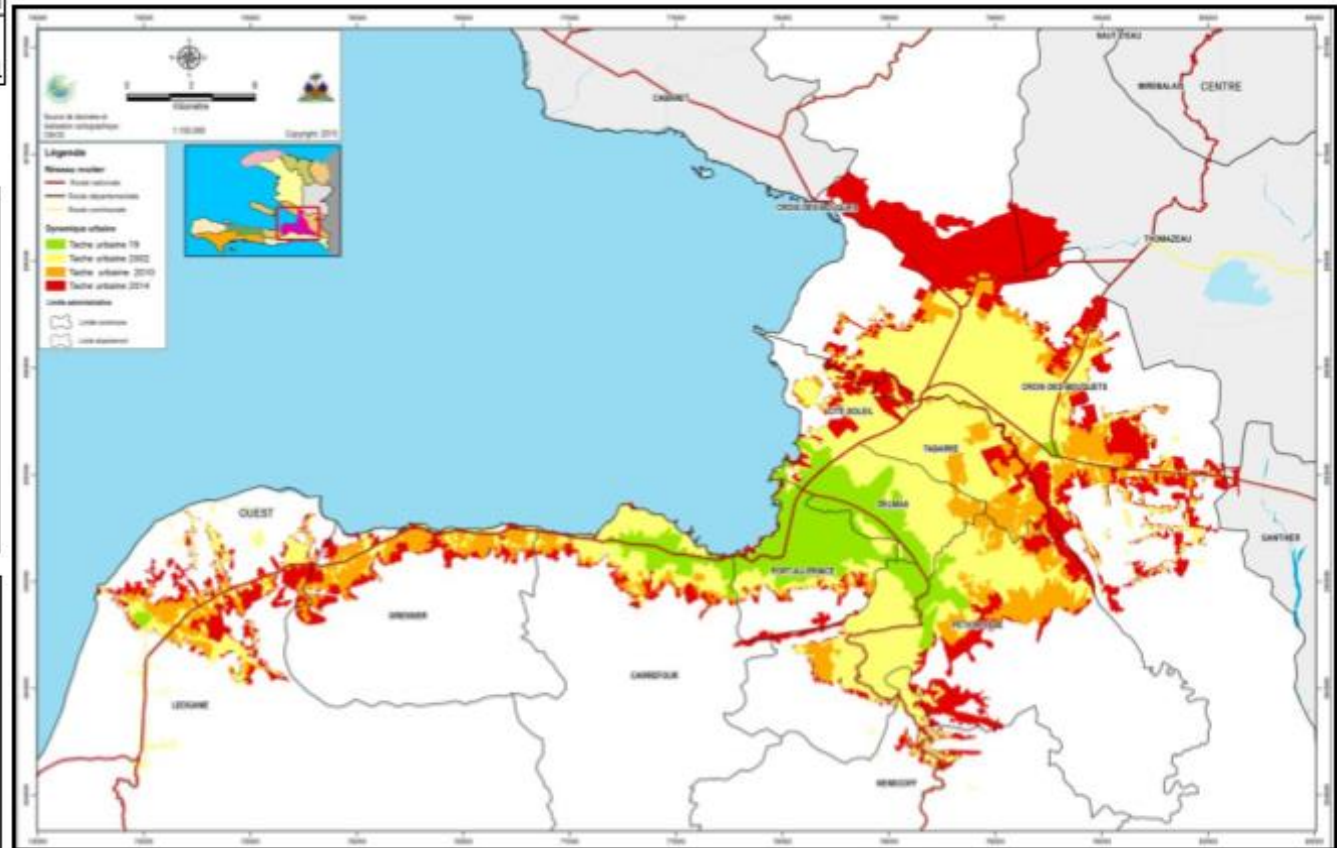
	1978	2002	2010	2014	Extension
Superficie (km ²)	43.19	196.29	247.65	337.105	293.91

Extension de **87.19 %**



Extension continue de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince depuis 1978:

- Etalement quasi linéaire avec de fortes concentrations vers le Nord et l'Est avant le séisme
- Pic à partir de 2010



Ce travail de recherche s'est donc attaché à analyser les contours de la problématique de l'habitat informel et la recomposition spatiale urbaine de l'AMPAP, à travers une recherche axée sur les logements, plus spécifiquement à travers une étude des quartiers de **Canaan** (plaine en périphérie nord de Port-au-Prince) et de **Jalousie** (morne entre Port-au-Prince et Pétion-ville au sud). La finalité étant de déterminer la part d'urbanisation informelle (versus formelle) relative au séisme de 2010. Ces quartiers ont été retenus par rapport à leurs localisations géographiques permettant d'étudier le gradient du phénomène. Les questions de recherche relatives à cette étude étant : Quel est le rôle du séisme dans l'évolution de la situation de l'habitat et son incidence sur la recomposition spatiale urbaine de la métropole ? Comment le séisme a-t-il contribué ou pas au renforcement du secteur d'habitat informel dans la zone ?

Les hypothèses postulant que le séisme a accéléré les processus d'urbanisation et de recomposition de la ville, tout en renforçant l'informalité au niveau de l'habitat dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. L'extension non planifiée et non contrôlée de la ville, l'émergence de nouveaux quartiers, la densification d'anciens quartiers informels et la pérennisation des camps d'abris précaires étant considérés comme autant d'indicateurs de l'accentuation de la crise du logements induite par le séisme dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Le travail de recherche s'est naturellement porté dans un premier temps sur une revue de littérature sur la question de l'informalité dans le secteur de l'habitat afin de mieux appréhender cette thématique. Dans un second temps sur une analyse de terrain, particulièrement l'analyse du contexte haïtien, à travers les données statistiques et une étude cartographique qui permettent une lecture physique des dynamiques urbaines de la RMPAP. Et dans un troisième temps, une enquête par entretiens à usage exploratoire a été réalisée auprès de personnes ressources (autorités, institutions, ONG). Outil privilégié de la phase exploratoire, cette enquête a permis, outre de déplacer le questionnement de la recherche, de vérifier et de reformuler les hypothèses.

Une enquête par entretien à usage complémentaire est prévue. Elle permettra d'enrichir la compréhension d'informations, de les compléter, ou de contribuer à leur construction et à leur interprétation. Il s'agira d'entretiens structurés présupposant une consigne formulée, un guide thématique sera élaboré, tout comme une planification de stratégies d'écoute et d'intervention. Si le guide d'entretien devra structurer l'entretien, il ne dirigera pas pour autant le discours. La personne qui mènera l'entretien devra constituer un

système de thèmes à apprendre, ceux-ci ne seront ni consulté ni formulé sous forme de questionnaire lors des entretiens. Ce guide « mémorisé » aidera ainsi l'« interviewer » (la personne qui mène l'interview) à élaborer des relances pertinentes sur les affirmations de l'« interviewé » (la personne qui est interviewée). Cette méthode permettra d'obtenir un discours librement construit par l'« interviewé » mais répondant au questionnement de la recherche⁵.

Une enquête de terrain sera réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré sur les territoires suivants : **Canaan** (commune de Croix-des-bouquets), **Jalousie** (commune de Pétion-ville), et **Carrefour-feuilles** (commune de Port-au-Prince). Un terrain témoin est également retenu : il s'agit du quartier de **Delmas 29** (commune de Delmas). L'objectif du terrain témoin est d'apporter des éléments de comparaison à l'étude. Cette enquête permettra, de manière générale, d'établir le profil démographique, socioéconomique de la population résidant sur les terrains choisis, et plus spécifiquement de déterminer les caractéristiques des logements (habitat) desdites zones, particulièrement en ce qui concerne leur appartenance ou non au système informel. Vu la taille de la population concernée, la construction de l'échantillon s'est basée sur deux méthodes : une *méthode aléatoire stratifiée* et une *méthode systématique* faisant appel au pas de sondage ($k = p/e$; avec k : pas de sondage ; p : population, e : échantillon). Un total de 385 ménages a été retenu, soit 100 ménages par terrain d'étude (Jalousie, Canaan, Carrefour-feuilles) et 85 ménages pour le terrain témoin (Delmas 29). La spatialisation de l'enquête sera réalisée à l'aide d'un logiciel SIG qui permettra, dans un premier temps, de visualiser les bâtis par rapport à leur toiture et leur taille, et dans un second temps, de répartir l'échantillonnage.

La cartographie de l'informalité post-séisme au niveau de l'habitat dans la zone métropolitaine à partir des terrains d'étude ainsi que la cartographie de l'évolution de l'informalité de l'habitat à partir de données cartographiques existantes et de la nouvelle carte élaborée, permettra l'élaboration de tableaux visant à quantifier et à qualifier l'habitat informel développé après le séisme. L'objectif étant de comprendre les caractéristiques de l'habitat informel. Particulièrement en ce qui concerne les acteurs et leurs stratégies, l'extension non planifiée et non contrôlée de la ville, l'émergence de nouveaux quartiers et enfin quantifier la densification d'anciens quartiers informels.

⁵ Blanchet & Gotman. L'enquête et ses méthodes – L'entretien. Université de Lausanne.

La troisième recherche du CRAPU est menée par Mme Bras Joseph, co-coordinatrice du projet PRCU, celle-ci se concentre les services urbains de base, particulièrement en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et la propreté urbaine. Cette recherche s'intitule : « Accès des habitants des quartiers du Canapé-vert et de Carrefour-feuilles (Port-au-Prince) aux services d'eau et d'assainissement : regard croisé sur les systèmes formel et informel ». Ce travail, inscrit dans l'axe 3 du PRCU, met en œuvre une approche méthodologique comportant deux parties. D'une part une revue bibliographique ayant pour objectif de mettre en évidence les motifs pour lesquels les services d'eau et d'assainissement, dont bénéficient en général les villes des Pays en Développement (PED), sont largement sous-dimensionnés par rapport à leurs capacités d'investissement et de gestion. Et d'autre part, un travail de terrain qui aura lieu au niveau des quartiers du Canapé-vert et de Carrefour feuille (commune de Port-au-Prince), en vue de collecter/générer des données relatives aux caractéristiques, coûts de l'offre informelle de service d'eau et d'assainissement faite à ces quartiers ainsi que ses interactions avec le secteur formel. En effet, dans le cas des villes haïtiennes, un tableau a pu être dressé présentant les caractéristiques diverses et variées des acteurs en présence, ainsi que l'offre du secteur informel qui vient pallier les faiblesses du secteur public. Les résultats serviront de leviers pour de futures politiques publiques en vue d'enrichir les programmes d'amélioration des services urbains dans la RMPAP.

En effet, loin de s'améliorer, l'accès à des systèmes d'assainissement décroît d'année en année, en termes relatifs, passant de 19% en 1990 à environ 10% en 2008 dans le milieu rural, et de 44% à 24% dans le milieu urbain pour la même période⁶. Après le séisme du 12 janvier 2010, les infrastructures d'assainissement, déjà très insuffisantes, se sont retrouvées détruites ou souvent non fonctionnelles, amplifiant du coup les défis dans ce sous-secteur. Au niveau de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP), les services d'eau et d'assainissement sont fournis par l'OREPA-OUEST⁷, plus précisément par le CTE⁸ en charge de la ZMPAP, qui sont tous les deux des structures déconcentrées de la DINEPA, entreprise publique créée en 2009 et placée sous la tutelle du ministère des Travaux Publics, Transports et Communications, responsable de l'eau et de l'assainissement à l'échelle nationale et qui dispose d'un monopole dans la production et la distribution du service de l'eau. Elle peine cependant à alimenter la population urbaine et notamment celle vivant dans les quartiers défavorisés. La population de la ZMPAP est ainsi amenée à trouver d'autres sources

⁶ Voir : <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Metadata.aspx>

⁷ Office Régional de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour le Département de l'Ouest

⁸ Centre Technique d'Exploitation de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince.

d'approvisionnement, notamment auprès d'une offre informelle. On peut alors se demander pourquoi cette offre est-elle qualifiée d'informel et en quoi consiste cette offre informelle de services d'eau et d'assainissement⁹? Dans quelle mesure l'offre informelle de services d'eau et d'assainissement permet-elle de compenser le déficit du système formel dans la ZMPAP? Dans quel sens varient les coûts d'un service à l'autre?

A partir des ces différentes questions de recherche nous pouvons formuler plusieurs hypothèses. L'offre informelle de service d'eau et d'assainissement est définie comme telle, principalement en fonction de critères légaux et économiques. Concernant les communautés de la ZMPAP, celles-ci ont globalement toutes la même appréciation vis-à-vis de l'offre informelle et ont recours à cette dernière pour les mêmes motifs. Les offres de services informelles d'eau et d'assainissement permettent de compenser le déficit du secteur formel, au niveau de la ZMPAP, car elle est financièrement plus accessible aux populations. Au sujet de l'accès à l'offre informelle de service d'eau et d'assainissement, les facilités ainsi que les coûts varient d'une communauté à l'autre au sein de la ZMPAP. De plus, celui-ci repose sur de véritables circuits structurés, avec ses propres règles de fonctionnement. Ces différentes hypothèses sont appelées à être vérifiées dans une large mesure, outre à travers la revue bibliographique, au moyen de campagnes de collecte de données sur le terrain.

Cette campagne sera essentiellement fondée sur une série d'enquêtes de terrain qui seront conduites à l'aide de questionnaires qui seront administrés, en ce qui concerne la partie quantitative, à un échantillon d'environ 300 ménages. L'échantillon sera constitué d'adultes des deux sexes et de différentes catégories d'âge, à l'échelle de deux quartiers (Canapé vert et carrefour feuille). L'enquête qualitative, quant à elle, réunira des « focus groupes » (interviews de groupe) qui seront constitués en tenant compte des variables comme le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. L'objectif de cette collecte de données récentes sur l'informalité dans le domaine de l'eau et l'assainissement à Port-au-Prince, en particulier dans les quartiers de carrefour-feuille et de canapé-vert, sera de réunir des données relatives aux coûts, aux modes de fonctionnement, à qualité de l'offre et au niveau de satisfaction des usagers entre autre. Cette caractérisation de l'offre particulière ainsi que la catégorisation de l'offre globale devrait permettre l'identification des interactions entre les deux systèmes, formel et informel, dans le domaine de l'eau et l'assainissement afin de mettre en avant les leviers pour de futures

⁹ L'Assainissement tel que défini par la loi cadre portant « Organisation du Secteur de L'Eau Potable et de l'Assainissement » publiée dans le journal officiel de la République D'Haïti Le Moniteur, le 25 mars 2009, fait référence aux *eaux usées et à la gestion des excréta*. Dans le cadre de ce travail de recherche le mot assainissement fait également référence à la gestion des déchets solides.

politiques publiques en vue d'enrichir les programmes d'amélioration des services urbains dans la région métropolitaine. Particulièrement en ce qui concerne la variation du coût de l'offre d'un système à un autre (Formel et informel), du taux de couverture des besoins en eau et assainissement par chacun des systèmes et la variation du niveau de satisfaction de l'utilisateur en fonction du type de service.

CONCLUSION

L'ensemble de ces travaux, traitant directement les systèmes informels qui produisent la ville dans le cadre de l'axe 3 du PRCU, est en cours de réalisation. Les parties exploratoires ainsi que les études bibliographiques ont été menées avec succès, les campagnes de terrains sont toutes prêtes à être menées, en terme de méthodologie ainsi que dans la réflexion et la construction des questionnaires. Certaines campagnes vont être menées, d'autres l'ont été en partie ou en totalité et la phase de dépouillement est en cours ou en passe d'être finalisée. Les conclusions sont naturellement intermédiaires et pourront être soumises à modifications et étoffées en fonction de nouveaux résultats attendus. En outre, ces différents angles d'attaques s'inscrivant dans l'axe 3 du PRCU devront être réunis afin de pouvoir dégager une vision globale des systèmes informels qui produisent la ville.